

ACQUÉRIR ET GÉRER :

La BDV achète, traite et gère une collection de livres et de ressources numériques.

PRÊTER :

La BDV prête des documents aux communes partenaires. La quantité prêtée varie de 300 à 2400 documents par commune selon la taille de l'équipement.

RENOUVELER :

Ces prêts sont renouvelés plusieurs fois par an.

RÉSERVER :

Les documents demandés par les lecteurs peuvent être réservés à la BDV. Ils sont acheminés par la navette mensuelle de réservation.

FORMER :

La BDV propose, chaque année, aux bibliothécaires salariés et bénévoles, un programme de formations gratuites.

ACCOMPAGNER :

La BDV assure une mission de conseil aux communes pour la création et le fonctionnement de leur bibliothèque.

INFORMATISER :

La BDV met en œuvre, coordonne le programme d'informatisation en réseau C@bri et forme les bibliothécaires. Catalogue des Bibliothèques en Réseau Informatisé (C@bri)

SUBVENTIONNER :

Le Département de la Vienne subventionne les communes pour la construction, l'aménagement mobilier et l'informatisation des bibliothèques.

ANIMER :

La BDV soutient ou organise la mise en place d'animations autour du livre et de la lecture dans les bibliothèques partenaires et des collèges du département.

Combinant à la fois des indicateurs de moyens et de résultats, la nouvelle typologie des bibliothèques mise en place au niveau national est globalement défavorable aux bibliothèques de la Vienne en 2021. Cependant, ce résultat est à relativiser. En effet, les impacts de la crise sanitaire sur les statistiques d'emprunts des bibliothèques sont toujours visibles en 2021. Par ailleurs, ne disposant pas encore des données nationales des autres départements auxquelles se comparer, les dernières données disponibles émanant du Ministère de la Culture datent de 2018, il semble encore un peu tôt pour s'alarmer des résultats

en 2021

264 630 DOCUMENTS POSSÉDÉS
306 250 DE BUDGET D'ACHAT
11 836 DOCUMENTS ACHETÉS

137 046 DOCUMENTS DÉPOSÉS SOIT
51% DES COLLECTIONS
DE LA BDV

52 COMMUNES SONT
DESSERVIES PAR BIBLIOBUS
86 PAR LE RELAIS DE POITIERS
31 PAR NAVETTE UNIQUEMENT

33 936 RÉSERVATIONS TRAITÉES
169 COMMUNES ET
4 COMMUNAUTÉS DE COMMUNES
SONT DESSERVIES PAR LA
NAVETTE

171 JOURNÉES STAGIAIRES
42 COMMUNES PARTICIPANTES

22 COMMUNES ACCOMPAGNÉES
POUR UN TOTAL DE 27 VISITES

66 COMMUNES ET 4 RÉSEAUX
INTERCOMMUNEAUX AFFILIÉS
À C@BRI
27 JOURNÉES STAGIAIRES
550 192 DOCUMENTS
AU CATALOGUE

41 ÉVÉNEMENTS QUI SE SONT
DÉROULÉS DANS 12 COMMUNES
ONT ÉTÉ RELAYÉS DANS L'AGENDA
CULTUREL DU SITE INTERNET LIRE
EN VIENNE

5 RENCONTRES
AVEC DES AUTEURS
ONT EU LIEU DANS LE CADRE
DE "LA BIBLIOTHÈQUE
DÉPARTEMENTALE INVITE"
RASSEMBLANT 190 PERSONNES

Rapport**d'ACTIVITÉ****2021**

Bibliothèque Départementale de la Vienne

2 rue William Booth - 86000 Poitiers
Tél. 05 49 61 40 65 - mail : bdv@departement86.fr
bdv.departement86.fr
lireenvienne.fr
f facebook.com/lire.en.vienne

**La BDV est le service de lecture publique
du Département de la Vienne.**

La Bibliothèque Départementale de la Vienne (BDV) a pour mission de favoriser l'accès à la lecture des habitants de la Vienne et d'apporter son soutien aux bibliothèques du département dans leur fonctionnement et dans leur développement.

En 2021, la BDV compte 171 communes partenaires. Elle dessert 64,3 % des communes et assure un service de proximité auprès de 91,6 % des habitants.

ACQUÉRIR
GÉRER
PRÊTER
FORMER
ANIMER
ACCOMPAGNER
INFORMATISER
SUBVENTIONNER

LES INDICATEURS DE MOYENS

LE BUDGET : dépenses d'achat de livres, périodiques et documents sonores (autres dépenses exclues)
Recommandation du Ministère de la Culture : 3 € par habitant

€/hab.	A, B, et C	D et E
Moyennes départementales*	2,66	0,98
Moyennes nationales**	2,09	0,88

LES HORAIRES : heures d'ouverture hebdomadaire au public

	A, B, et C	D et E
Moyennes départementales*	14h30	7h00
Moyennes nationales**	16h00	7h00

LE LOCAL : surface à usage exclusif de bibliothèque

Recommandation du Ministère de la Culture : 7 m² pour 100 habitants

m ² /100 hab.	A, B, et C	D et E
Moyennes départementales*	7,60	5,16
Moyennes nationales**	9	5

* moyennes calculées sur les données fournies par les bibliothèques ayant répondu en 2021

** attention, dernières données disponibles (2018)

COMMENT SE SITUE VOTRE COMMUNE ?

Par rapport aux moyennes départementales et nationales (voir fiche commune)

LE PERSONNEL :

- Bibliothécaire
- Assistant du patrimoine
- Adjoint du patrimoine
- Salarié formé
- Bénévole formé

Nombre de personnes

ETP

LE NIVEAU DE VOTRE BIBLIOTHÈQUE

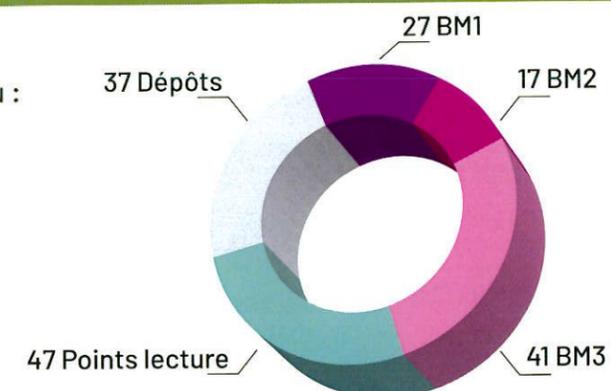
RÉPARTITION DES BIBLIOTHÈQUES DÉSSERVIES PAR NIVEAUX

Nombre de bibliothèques selon leur niveau :

Ancienne typologie :

BM (Bibliothèques Municipales)

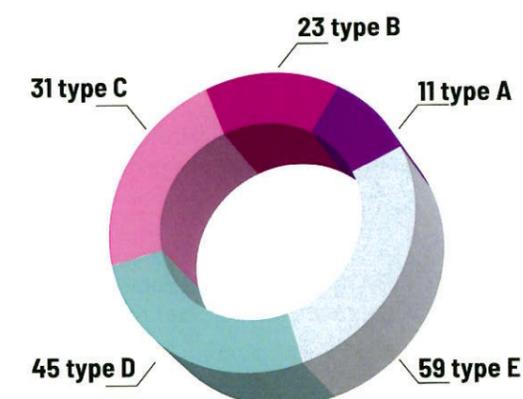
BM 1	PA (Points d'Accès)
BM 2	Point lecture
BM 3	Dépôt



Nouvelle typologie :

Bibliothèques de type

A	D
B	E
C	



PLUS D'INFO SUR LA NOUVELLE TYPOLOGIE

<https://www.abd-asso.org/documentations/une-nouvelle-typologie-pour-les-bibliotheques/>



COMMENT SE SITUE VOTRE COMMUNE ?

(voir fiche commune)

LES LECTEURS :

inscrits à la bibliothèque et ayant emprunté au moins un document dans l'année

30 878 lecteurs, dont 40 % d'enfants et 60 % d'adultes, ont emprunté des documents dans les bibliothèques partenaires.

Part de la population inscrite	A, B et C	D et E
Moyennes départementales*	13,93%	6,33%
Moyennes nationales**	16%	8%

COMMENT SE SITUE VOTRE COMMUNE ?

(voir fiche commune)

LES PRÊTS :

nombre de documents prêtés en 2021

Au total, **867 778 documents** ont été prêtés en 2021 dans les bibliothèques de la Vienne soit **28,1 prêts par lecteur**.

	A, B et C	D et E
Moyennes départementales*	31	17
Moyennes nationales**	27	17

Une grande majorité de ces prêts (95 %) est représentée par les imprimés (livres et revues). Les autres prêts concernent les documents sonores et les vidéos.

LE PERSONNEL :

communal ou intercommunal à la disposition des bibliothèques

	Catégories A et B	Catégories C	Vacataires	Contrats aidés	Bénévoles avec formation BDV	Bénévoles sans formation BDV
Nombre de personnes	32	100	21	4	50	668
ETPT*	24,89	66	10,27	0,78		

* ETPT : Equivalent Temps Plein Travaillé